



---

Dénomination 4 M C

N° Gestion · 1992B02328 - N° Identification · 389561945

Dépôt N° 11072 du 19/10/2010

Acte N° · 4/8 PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (le 30/06/2010)

Séparateur Geide édité le 19/10/2010

---

Paramètre 1 Greffe

7802

Paramètre 2 Numéro de gestion

1992B02328

Paramètre 3 Type de document

ACTES

Paramètre 4 : Millésime

2010

Paramètre 5 : Référence document

110724

Paramètre 6 : Nombre de pages

0

Paramètre 7 · Mode de copie

Avec écrasement

**" 4 M C "**  
**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 62.144 €**  
**SIEGE SOCIAL : 117 BIS, RUE DU GENERAL DE GAULLE**  
**95370 MONTIGNY LES CORMEILLES**  
**R.C.S. PONTOISE B 389.561.945**

---

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**L'AN 2010,**

**LE 30 JUIN 2010, A 14 HEURES**

Le Conseil d'Administration s'est réuni ce jour, au siège social, sur convocation de son Président.

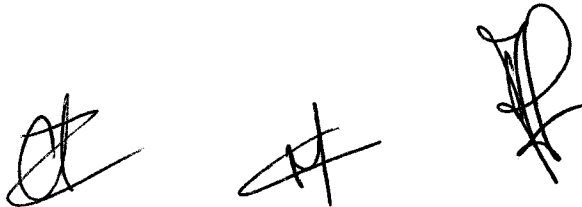
**Sont présents à la réunion :**

- Madame Ilda MOLINARO, Présidente,
- Monsieur Michel CIVINO, Administrateur,
- Monsieur Marc MOLINARO, Administrateur,

La séance est présidée par Madame Ilda **MOLINARO** en sa qualité de Président Directeur Général, lequel, après avoir fait signer le registre de présence par les Membres du Conseil entrant en séance, constate que les Administrateurs sont tous présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis le Président rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Pouvoir et mandat à donner au Président de la société de signer la déclaration de régularité et de conformité prévue par les dispositions de l'article L.236-6 alinéa 3 du Code de Commerce.



Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil est adopté à l'unanimité et les administrateurs après délibération entre eux, se prononcent sur la question à l'ordre du jour dans les termes suivants :

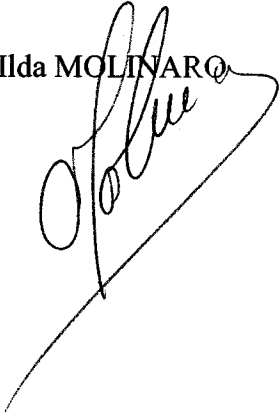
**Résolution unique**

Le Conseil d'administration et les administrateurs donnent pouvoir et mandat à Madame Ilda MOLINARO, Président Directeur Général de la société à l'effet de signer la déclaration de régularité et de conformité prévue par les dispositions de l'article L.236-6 alinéa 3 du Code de Commerce à l'issue de la fusion des sociétés 4 MC et S.U.R.A.L.

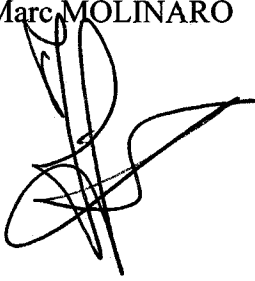
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 15.

Ilda MOLINARO



Marc MOLINARO



Michel CIVINO

